

Il fait plaisir de voir un cultivateur figurer au premier rang. M. Auguste Casgrain mérite les plus grands éloges pour son esprit d'entreprise et ses grands succès.

Les exhibitions de comté, ne font pas encore tout le bien qu'elles sont appelées à faire. Tous les cultivateurs devraient se faire un devoir d'être souscripteurs à la société d'agriculture de leur comté.

On sait que les sociétés reçoivent du Gouvernement l'argent voté pour l'encouragement de l'agriculture en proportion du montant des souscriptions.

Outre que la société dont il fait partie serait plus en état d'accorder de hauts prix, chaque cultivateur aurait à cœur de faire valoir ce qu'il possède, dans la perspective d'une prochaine exhibition.

Je soumetts cette réflexion à ceux des cultivateurs qui demeurent en arrière, pour des raisons qui ne seront jamais jugées bonnes. A l'instar de ce jeune agriculteur de Ste. Anne qui, le printemps dernier faisait l'achat de pommiers greffés pour la valeur de \$50,00, qui disait : " J'engage une somme assez ronde, afin de me mettre dans la nécessité de cultiver mon verger, " qu'ils se disent aussi à eux-mêmes : " je paie de suite, ma souscription, afin d'avoir un meilleur soin de mon bétail. " Eh ! revuliez m'en croire, quand à la prochaine exhibition, vous ne serez pas heureux, vos \$2,00 ne seront pas pour cela perdues. Vous aurez la gloire de la lutte, vos animaux mieux nourris, mieux soignés vous rendront le quadruple de l'argent souscrit.

Je ne tiens pas compte de la circulation, dans votre localité, d'une plus grande somme de vos deniers. Car ils sont rôtés ces deniers qui vous viennent du Gouvernement et vous les refusez de plein gré.

L'année prochaine le concours aura probablement lieu à Ste. Anne d'après l'ordre établi. Que tous les cultivateurs qui méritent ce beau nom, se hâtent de souscrire et Kamouraska n'aura à craindre la rivalité d'aucun comté.

Afin de prévenir l'inconvénient du transport du bétail à de longues distances, je me permettrai de suggérer aux zélés directeurs de cette société qui ne reculent devant aucun sacrifice, de s'entendre avec la compagnie du Grand-Tronc pour faire transporter, aux frais de la société, au lieu de l'exposition, tous les animaux entrés en liste de concours.

M.

Vaches privées de leurs cornes.

Un docteur de Belgique, M. Vescheyen, vient de remarquer que l'extirpation des cornes, pendant le jeune âge des vaches, avait une influence marquée sur les fonctions des mamelles.

L'expérience a été faite sur des vaches de la même race, de la même taille, du même âge et soumises au même régime.

On estime de 14 à 17 pintes la jour, par moyenne de lait que donne une vache hollandaise; quatre vaches privées de leurs cornes en fournirent chacune de 20 à 22 pintes; elles fréquentaient toutes un pâturage médiocre où l'*Equisetum arvense* abondait. Une d'elles fut conservée l'année suivante; elle donna dans l'année de 1847, quatorze jours après le vélage, 26 pintes. Le lait de cinq à sept bêtes non privées de leurs cornes, fréquentant alternativement le même pâturage, était loin d'atteindre cette quantité.

L'expérience comparative entre une bête privée de ses cornes et deux bêtes non privées de leurs cornes, et placées dans des conditions identiques, continuée pendant trois années consécutives, a donné par jour, pour la première bête, de 2½ à 4 pintes en plus que pour les secondes. Si l'on évalue la période de lactation annuelle à 24 semaines ou 238 jours, et si l'on

réduit au chiffre rond de deux pintes l'excédant de lait secrété par la vache privée de ses cornes, on trouve en plus, dans l'espace d'un an, un total de 480 pintes d'un lait plus riche en caséum et en crème. Il en contenait 17 à 20 0/0.—*Canadien*.

La récolte.

Nous disions, dans notre numéro du 1er septembre, de l'an dernier : " Lorsque le cultivateur entre dans son champ pour y moissonner, son but, sans doute, doit être de ne rien laisser perdre, de recueillir son grain dans les meilleures conditions. Ce but est-il toujours atteint ? Nous le disons à regret, le plus souvent il ne l'est pas. . . . "

Nous ajoutons plus bas : Voici un conseil que nous avons déjà donné et que nous ne cesserons de répéter tant que nous ne le verrons pas généralement mis en pratique, " et nous insistions sur la nécessité de mettre le grain en *quintaux*. L'année précédente nous disions que d'ordinaire les étés sèches étaient suivies d'automne pluvieuses, et que c'était une nouvelle raison, à la suite d'une sécheresse, de mettre son grain en *quintaux*. Ces conseils ont été méprisés par le plus grand nombre de cultivateurs. Et aujourd'hui quelles en sont les tristes conséquences ? On ne le sait que trop. Dans toutes les paroisses, des quantités considérables de blé, d'orge, sont sur les champs, battues par des pluies qui n'ont presque pas été interrompues depuis trois semaines à un mois.

Quelle perte immense ne va pas résulter de cette malheureuse insouciance ! Des cultivateurs perdront ainsi jusqu'à des centaines de minots de grains.

Nous plaignons sincèrement les victimes des pluies de la saison, et nous les invitons à se mettre, dorénavant, en garde contre de pareils accidents.

Une correspondance de M. l'abbé Prouvaux remise au prochain numéro.

RECETTE.

Moyen pour dégraisser les tissus.

Voici réellement le savon du pauvre; car il ne coûte absolument rien. Il nettoie rapidement et complètement, assure-t-on, toute espèce de linge, de couil cru et de couleur. Ce savon, c'est la terre glaise.

On a vu en France des vêtements de prix, dont la couleur avait entièrement disparu sous les taches de graisse, reprendre la netteté et l'éclat du drap neuf, en moins de dix minutes, par le procédé suivant :

On fait détrempier de la terre glaise dans un peu d'eau, pendant un quart d'heure. Pour le dégraisage d'un vêtement complet, en drap ou étoffe, on délaie 4 livres de terre glaise environ dans une pinte d'eau, et on répand cette espèce de purée sur les vêtements à dégraisser, que l'on a placés dans une cuvette. On ajoute peu à peu de l'eau, à mesure qu'elle est absorbée par les étoffes; puis quand elles sont bien imprégnées, sans être noyées dans le liquide, on les pétrit comme s'il s'agissait d'un savonnage. Au bout de quelques minutes, on rince les vêtements à grande eau et on les retire parfaitement nettoyés.